



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Association loi 1901 pour la vigilance environnementale créée en 1988, agréée et représentative au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'urbanisme et au titre de l'article 40 de la loi du 16 juillet 1976 relative à la protection de la nature, pour le département de l'Aude

Compte rendu du Conseil d'Administration d'ECCLA du 11 juin 2024

Membres d' ECCLA présent(e)s: Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Phillippe CAZAL, Christian CREPEAU, Jean-Louis ESCUDIER, Gérard FALCOU, Jacqueline HUZARD, Eric LAPORTE, Martine LAUTREN, Christine ROQUES, Jean-Luc THIBAULT.

Membres du CA excusé(e)s: Michel BERNARD, Christine BLANCHARD, Dominique CLEMENT, Françoise RECAMIER, Catherine VERGER-VIALA.

Merci aux adhérents d'ECCLA qui se sont excusé(e)s.

Ordre du jour :

➤ *Points sur les thématiques traitées par ECCLA depuis le dernier C.A. du 06/04/24 :*

- *Comité Sécheresse Aude + gestion de l'eau :* Depuis début mai 2023, ECCLA est membre de ce Comité. Au vu de la situation plus qu'alarmante dans le département de l'Aude, ce Comité s'est réuni une fois par semaine jusqu'au 15 septembre 2024.

Il a continué depuis d'analyser le manque d'eau sur le département qui reste important avec un déficit de pluviométrie, plus marqué sur le littoral que sur l'ouest audois. Un Arrêté cadre avec modifications présentées qui va être mis en consultation publique. ECCLA y participera.

- *Circulation VTM sur les plages audoises :* A la réunion du 14/05/24, en présence du Procureur de Narbonne, le Plan de gestion 2024 y est présenté avec (encore une nouvelle fois...) des poches de stationnements « provisoires » du 15/06 au 05/09/24 en attendant des propositions définitives faites par les communes pour 2025 ?? 2026 ?? avec leurs études d'incidences/impacts... Bref, pas de changements significatifs et rien ne sera encore réglé cette année. Toujours l'arlésienne !! FNE OCMed a abandonné l'idée d'un recours suspensif en référé et se dirige vers un recours sur le fond en collaboration avec ECCLA. Les A.P. délimitant ces zones seront publiés très prochainement dans le RAA.

- *Recours Mouret FNE OCMed, ZRL et parkings paillottes :* Le recours pour occupation illicite du DPM en Espaces Remarquables du Littoral mené par FNE OCMed est toujours en attente. Des manifestations « d'ampleur festival » sont annoncées cet été sur ce site. Des réflexions sont en cours pour une action en justice par nos 2 associations.

- *Cuxac : zone de refuge inondation Mont Carretou :* Après le signalement de l'AENC, de la mise en vente d'une Zone de Sauvegarde dite du Mont Carretou, ECCLA adresse un courrier aux Services de l'Etat concernant cette cession et son changement de destination.

Elle y interroge notamment sur la création d'un nouveau Plan Communal de Sauvegarde ...
L'AENC a également envoyé un courrier à la Mairie et attend toujours la réponse !

- *Projet de plateforme logistique et d'extension de la zone industrielle de Salvaza (Carcassonne)* impliquant l'artificialisation de 68,5 hectares dont la plupart cultivées en bio soulève la mobilisation.

<http://aude.confederationpaysanne.fr/actu.php?id=13442> et un collectif « Laisse béton » a été créé, ECCLA en fait partie. Une réunion a eu lieu en mai 2024 en Mairie avec les opposants et s'est mal passée. Une E.P. va avoir lieu à partir du 26/06/24. ECCLA y participera.

- *Consultation publique extension du port de Port Leucate* : Cette consultation qui finira juin porte sur la création de 500 anneaux supplémentaires. Au vu de l'importance des enjeux : de la confusion du dossier, des risques de submersion, de la construction du lido et des impacts environnementaux, ECCLA y apportera sa contribution.

- *Décharges sur le Domaine de Bonne Terre à Ouveillan* : Cette très grosse décharge sauvage a été plusieurs fois signalée ; notamment sur le réseau « Sentinelles ». ECCLA envoie une lettre aux acteurs (Services de l'Etat et Mairie) expliquant ses préoccupations pour ce site. A suivre.

- *Commission ouverture Grau de Leucate* : Cette ouverture a été demandée par la Mairie de Leucate pour des raisons économiques (présence des Clubs de planches à voile et de KiteSurf ainsi que du Glamping des Coussoules). La réunion est très houleuse. L'état écologique de l'étang de la Palme se dégrade depuis des années, une ouverture artificielle risque de le fragiliser et de le vider encore plus vite. ECCLA plaide pour une préservation de la biodiversité encore existante et pour une réduction de la fréquentation sur ce site. Les Services de l'Etat semblent aller dans le même sens.

➤ **Points sur les énergies ENR :**

- *Elaboration de la Charte départementale sur le photovoltaïque* : la DDTM, associée avec le SYADEN, la Chambre d'Agriculture et l'association des maires de l'Aude a enfin publié cette Charte, qui se contente d'actualiser les références réglementaires et maintient les 4 niveaux de vigilance (modérée, intermédiaire, forte, maximale) dont les 2 derniers visent à décourager les porteurs de projets impactant trop nettement la biodiversité ou les paysages. J'ai protesté pour la forme contre le fait que Eccla n'ait pas été invitée à la signer (mais de toute façon on ne l'aurait pas signée... car il n'y a aucune notion de seuils, de limites...).

- *CRE* : Après la réunion d'avril, l'Etat et la région ont organisé 6 visio spécifique une par filière plus une générale. ECCLA a suivi celle sur l'éolien, le PV et la chaleur mais n'a pas suivi l'hydraulique, la méthanisation et les infrastructures. Normalement, il était prévu une réunion plénière le premier juillet pour élaborer l'avis du CRE. Reste à savoir s'il y avait assez de propositions... ? Car, finalement la réunion est annulée et on ne sait pas quand elle aura lieu.

- *Eolien en mer* : Avec plus de six mois de retard, l'Etat a finalement publié le cahier des charges pour les deux projets commerciaux de 250 MW en Méditerranée, sachant que, normalement il est prévu pour ces deux parcs une extension de 500 MW
Ensuite l'état se projette à l'horizon 2050 et il a fait une réunion pour nous demander où mettre les autres parcs pour 2050 sachant que les parcs à venir seront soit de 1.100 MW soit de 2.000 MW

- *Débat sur les mégaprojets photovoltaïques organisé à Ferrals* : Organisée par DDCM, ECCLA et Ecohabiter en Corbières, cette soirée a permis d'alerter la population sur les risques induits par ces mégaprojets. Une soixantaine de personnes y ont participé. La note de synthèse qui en résulte sera diffusée très largement au personnel politique des communes et EPCI concernés.

➤ ***Point sur les commissions mensuelles*** : CDPENAF, CNDPS, CODERST et CESE de l'Aude.

CDNPS : A noter, une augmentation des dossiers concernant des projets photovoltaïques pouvant impacter les paysages ainsi qu'une part de plus en plus importante de la prise en compte des enjeux environnementaux dans les prises de décision.

ECCLA a également été invitée à Toulouse à une réunion inter-régionale concernant la simplification des procédures CDNPS au niveau national. ECCLA était la seule association environnementale invitée.

CDPENAF : les CDPENAF ont continué à leur rythme habituel. Rien de particulier à signaler.

CESE : cette instance organise le 24 juin la suite du forum biodiversité, Christian ne sera pas là, qui peut y aller ? Cette réunion est destinée à préparer le Schéma Départemental de la Biodiversité.

➤ ***Point sur l'avenir d'ECCLA et les solutions envisagées*** : Le prochain CA de mi-septembre 2024 abordera en priorité les « changements pratiques » à faire pour la visibilité d'ECCLA : adresse, local, gestion Internet, téléphone, ... Christian a passé une annonce pour rechercher un stagiaire pour une durée de 6 mois afin de travailler sur le Fund raising (collecte de fonds via le mécénat) et le développement Internet/réseau sociaux, lettre d'information, ... à suivre... La personne qui avait accepté de discuter d'une collaboration avec ECCLA pour du fundraising s'est désistée.

➤ ***Point sur le fonctionnement du site Internet, sur les actualités de Facebook, revue de presse numérique :***

- *Site Internet* : Il est toujours aussi actif avec une moyenne de 40-45 visiteurs journaliers qui y effectuent une moyenne de visites entre 4 et 5 pages. Le site remanié semble plus performant et attractif. Le site d'ECCLA attend donc votre visite, n'hésitez pas à nous faire connaître vos avis et /ou remarques par mail. Le principe d'éditer une lettre d'information est validée par le C.A.

- *Facebook* : Il compte 415 « abonnés ». Et selon les « posts » qui y sont mis il peut avoir des centaines de « likes ». En nette progression donc... Il est envisagé de créer des comptes d'ECCLA sur d'autres réseaux sociaux. Eric propose de s'y pencher. Pour consulter notre page Facebook c'est tout simple. Dans FB taper eccla.

- *Revue de presse numérique* : Depuis l'arrêt de l'archivage papier en 2018, une revue de presse numérique avec envoi quotidien au Bureau était effectuée par Christine. Il a été décidé, lors de l'AG 2024, d'élargir cet envoi aux membres du CA. C'est Philippe, secrétaire-adjoint, qui s'en charge maintenant avec succès.

➤ ***Questions diverses.***

- *COVALDEM* : Paulette y a représenté ECCLA et ne s'y est pas sentie la bienvenue. Aucune information réelle n'a été présentée. ECCLA attend le CR.
- *Projet déchetterie/Luc sur Orbieu* : Le projet est en attente de la réponse préfectorale.

- *Projet de centre de traitement de psoriasis à La Palme* : Le projet est définitivement et officiellement abandonné par la mairie de La Palme, au vu des avis défavorables donnés par les Services de l'Etat, l'ARS et la MRAe.
- *Fleury d'Aude /St Pierre la Mer* : L'AENC alerte sur la construction d'une passerelle sur la plage et sur sa possible extension. A surveiller...

Le prochain Conseil d'Administration d'ECCLA aura lieu le samedi 21/09/2024.

à 9h30 au siège d'ECCLA .

Vous recevrez un mail de confirmation avec l'ordre du jour 15 jours avant le CA

Merci à tous ceux qui sont disponibles à cette date de bien vouloir venir participer à ce CA.

Nous rappelons également que le C.A. est ouvert à tous les adhérents.

Ecologiquement vôtres.

Narbonne, le 18/06/2024

La secrétaire d'ECCLA

Christine ROQUES

